

Un appartement pour les sortants de prison

Fruit direct du Jubilé de la Miséricorde, le diocèse de Nice et l'association Trait d'union-Saint Léonard viennent de signer (juin dernier) une convention de mise à disposition d'un studio. Le but est de favoriser la réinsertion des personnes sortant de prison par l'hébergement, de les aider à retrouver leur autonomie, leur permettant de créer ainsi des liens sociaux et familiaux.

Avec ce nouvel appartement, un studio de 27 mètres carrés situé dans le centre de Nice, l'association Trait d'union-Saint Léonard se dote ainsi d'un second logement à destination des personnes sortant de prison, le premier étant mis à disposition par la société Saint-Vincent-de-Paul.

2 jeunes femmes bénéficient actuellement de ces habitations. Plus de 10 personnes jusqu'à présent ont ainsi profité des appartements, de l'assistance et l'aide de l'association à leur sortie de prison. Il ne s'agit en effet pas uniquement de les loger temporairement, mais de les aider à reprendre pied dans la vie hors du milieu carcéral : aide psychologique, appui administratif, orientation des personnes vers les bonnes structures.

Les demandes sont nombreuses. Pour faire face, l'association a également besoin d'un fort soutien financier (possibilité de recevoir un reçu fiscal). D'ores et déjà, depuis peu de temps, ses membres, bénévoles, partagent un local à Nice avec l'association Mouvement du Nid. Ils peuvent aussi ainsi recevoir plus facilement personnes accompagnées ou accompagnantes.

Pourquoi un tel partenariat entre le diocèse de Nice et cette association ?

Mgr André Marceau visite régulièrement les détenus de Grasse et Nice. Chaque année, il y célèbre les messes de Noël. C'est ainsi qu'il a fait la connaissance du père Jean-Marie Zanga, op, aumônier de la Maison d'Arrêt de Nice et de Francis Bonnet, président de l'association Trait d'union-Saint Léonard. « *Avec le Jubilé de la Miséricorde, explique Mgr Marceau, il me semblait important de poser un acte et de donner une chance pour faciliter le passage de la prison à la vie civile. Le diocèse de Nice met ainsi à la disposition de cette association un appartement reçu en legs. Ce travail fut rendu possible par le service immobilier.* »

Pour se faire connaître davantage, Francis Bonnet présente l'association dans les paroisses. Il appelle les chrétiens à se mobiliser. Quelques temps forts sont organisés au profit de l'association, comme une soirée « bol de riz » pendant le carême à la paroisse Notre-Dame de l'Espérance. Il s'agit de témoigner d'une réalité d'hommes et de femmes qui ont droit à la reconnaissance de leur dignité.

Mélanie Raynal



Francis Bonnet et Mgr Marceau



Le nouvel appartement

ASSOCIATION TRAIT D'UNION-SAINT LÉONARD

13, rue du Congrès • 06000 Nice
Tél. 06 47 21 08 63 • contact@traitdunion-saintleonard.org
traitdunion-saintleonard.org